REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - Mairie de NANGIS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET: 21770327100015

POSTE COMPTABLE: SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PROVINS

M. 14

Décision modificative (projet de budget) 2 (3) Voté par nature

BUDGET: Budget Principal (4)

ANNEE 2021

⁽¹⁾ Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

⁽²⁾ A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

⁽³⁾ Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

⁽⁴⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)		
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4	
B - Modalités de vote du budget	5	
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections	6	
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7	
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9	
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11	
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13	
	10	
III - Vote du budget		
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15	
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18	
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20	
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22	
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24	
IV - Annexes (7)		
A - Eléments du bilan		
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	25	
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet	
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet	
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet	
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet	
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet	
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet	
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet	
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet	
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet	
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet	
A4 - Etat des provisions	Sans Objet	
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet	
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29	
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30	
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet	
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet	
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet	
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet	
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet	
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet	
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet	
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet	
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet	
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet	
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet	
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet	
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet	
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet	
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet	
C - Autres éléments d'informations		
C1 - Etat du personnel	Sans Objet	
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet	
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet	
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet	
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet	
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet	
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	Accusé de réception en préfecture 077-217703271-20211004-202-SEPT-117-DE	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Date de télétransmission : 04/10/2021 Date de réception préfecture : 04/10/2021 32	
D2 - Arrêté et signatures	33	

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	Mairie de NANGIS	DM (projet de
	Budget Principal	budget)
		2021

I – INFORMATIONS GENERALES		
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 in fine):	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1) Valeurs par hab.		Moyennes nationales du	
Fiscal	Financier	(population DGF)	potentiel financier par habitants de la strate
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	58,16 %	NaN %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	101,55 %	NaN %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	60,84 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	NaN %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

⁽³⁾ Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- avec (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».
- III Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .
- IV La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).
- V Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
 - budgétaires (délibération n° du).
- (5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
VUE D'ENSEMBLE	A 1
VOL D'ENGLAIDEL	

	FONCTIONNEMENT						
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	310 009,94					
	+	+	+				
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00				
O R	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(si déficit)	(si excédent)				
T S	REPORTE (2)	0,00	0,00				
	=	=	=				
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	310 009,94	310 009,94				
_		INVESTISSEMENT					
	DEPENSES DE LA SECTION RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT D'INVESTISSEMENT						
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	5 028 818,00	5 028 818,00				
О Т	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y	5 028 818,00 +	5 028 818, 00 +				
O T E R E	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	·	·				
O T E R E P	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA	+	+				
O T E R E P	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	+ 0,00	+ 0,00				
O T E R E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	+ 0,00 (si solde négatif)	+ 0,00 (si solde positif)				
O T E R E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	+ 0,00 (si solde négatif) 0,00	+ 0,00 (si solde positif) 0,00				
O T E R E P O R T	AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068) + RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2) 001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2) = TOTAL DE LA SECTION	+ 0,00 (si solde négatif) 0,00 =	+ 0,00 (si solde positif) 0,00 =				

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

⁽²⁾ A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 415 241,71	0,00	352 943,56	0,00	2 768 185,27
012	Charges de personnel, frais assimilés	7 999 773,00	0,00	0,00	0,00	7 999 773,00
014	Atténuations de produits	178 145,00	0,00	-28 692,00	0,00	149 453,00
65	Autres charges de gestion courante	1 919 651,16	0,00	-114 241,62	0,00	1 805 409,54
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion courante	12 512 810,87	0,00	210 009,94	0,00	12 722 820,81
66	Charges financières	302 868,60	0,00	0,00	0,00	302 868,60
67	Charges exceptionnelles	74 280,00	0,00	100 000,00	0,00	174 280,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles de fonctionnement	12 889 959,47	0,00	310 009,94	0,00	13 199 969,41
023	Virement à la section d'investissement (5)	680 000,00		0,00	0,00	680 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	371 119,40		0,00	0,00	371 119,40
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 051 119,40		0,00	0,00	1 051 119,40
	TOTAL	13 941 078,87	0,00	310 009,94	00,0	14 251 088,81

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,0	00
	=	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 14 251 088,81

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice (1) I	réaliser N-1 (2) II	nouvelles	III	IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	398 209,12	0,00	0,00	0,00	398 209,12
70	Produits services, domaine et ventes div	1 523 951,75	0,00	-8 618,00	0,00	1 515 333,75
73	Impôts et taxes	9 088 923,00	0,00	97 531,00	0,00	9 186 454,00
74	Dotations et participations	2 700 237,00	0,00	67 582,00	0,00	2 767 819,00
75	Autres produits de gestion courante	156 125,00	0,00	3 600,00	0,00	159 725,00
	Total des recettes de gestion courante	13 867 445,87	0,00	160 095,00	0,00	14 027 540,87
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	49 800,00	0,00	149 914,94	0,00	199 714,94
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes réelles de fonctionnement	13 917 245,87	0,00	310 009,94	0,00	14 227 255,81
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	23 833,00		0,00	0,00	23 833,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total	des recettes d'ordre de fonctionnement	23 833,00		0,00	0,00	23 833,00
	TOTAL	13 941 078,87	0,00	310 009,94	0,00	14 251 088,81

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00 = TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 14 251 088,81

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION 1 027 286,40 D'INVESTISSEMENT (6)

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
0		l'exercice (1)	réaliser N-1	nouvelles	101=(0)	
		I	(2)		III	IV = I + II + III
			(-/			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	324 108,65	0,00	-1 000,00	0,00	323 108,65
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 680 978,51	0,00	5 029 818,00	0,00	7 710 796,51
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	355 407,09	0,00	0,00	0,00	355 407,09
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	3 360 494,25	0,00	5 028 818,00	0,00	8 389 312,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	693 147,50	0,00	0,00	0,00	693 147,50
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	693 147,50	0,00	0,00	0,00	693 147,50
45	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es dépenses réelles d'investissement	4 053 641,75	0,00	5 028 818,00	0,00	9 082 459,75
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	23 833,00		0,00	0,00	23 833,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	23 833,00		0,00	0,00	23 833,00
	TOTAL	4 077 474,75	0,00	5 028 818,00	0,00	9 106 292,75

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 9 106 292,75

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de	Restes à	Propositions	VOTE (3)	TOTAL
		l'exercice(1)	réaliser N-1	nouvelles		
		I	(2)		III	IV = I + II + III
			II			
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	842 353,63	0,00	28 818,00	0,00	871 171,63
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	1 729 835,24	0,00	5 000 000,00	0,00	6 729 835,24
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 572 188,87	0,00	5 028 818,00	0,00	7 601 006,87
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	440 541,48	0,00	0,00	0,00	440 541,48
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 125,00	0,00	0,00	0,00	1 125,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 500,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
	Total des recettes financières	454 166,48	0,00	0,00	0,00	454 166,48
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total o	les recettes réelles d'investissement	3 026 355,35	0,00	5 028 818.00é	de réception e 0,00 fe	ture 8 055 173,35
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	680 000,00		077-21 Date Que	703271-20211004-20 télétransmission 904	2-SEPT-117-DE 10/2021 680 000,00 04/10/2021
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	371 119,40		0,00	réception préfecture 0,00	371 119,40

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL IV = I + II + III
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'ordre d'investissement	1 051 119,40		0,00	0,00	1 051 119,40
	TOTAL	4 077 474,75	0,00	5 028 818,00	0,00	9 106 292,75

	·
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	S 9 106 292,75

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

r .	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 027 286,40
-----	---	--------------

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- $(4) \ DF \ 023 = RI \ 021 \ ; \ DI \ 040 = RF \ 042 \ ; \ RI \ 040 = DF \ 042 \ ; \ DI \ 041 = RI \ 041 \ ; \ DF \ 043 = RF \ 043.$
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération *DF* 023 + *DF* 042 *RF* 042 ou solde de l'opération *RI* 021 + *RI* 040 *DI* 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	352 943,56		352 943,56
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	-28 692,00		-28 692,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-114 241,62		-114 241,62
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66 67 68 <i>71</i>	Charges financières Charges exceptionnelles Dot. aux amortissements et provisions Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00 100 000,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 100 000,00 0,00 0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dé	penses de fonctionnement – Total	310 009,94	0,00	310 009,94

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 310 009,94

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	-1 000,00	0,00	-1 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	5 029 818,00	0,00	5 029 818,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
D	Pépenses d'investissement – Total	5 028 818,00	0,00	5 028 818,00
				+

	<u> </u>
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 028 818,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	-8 618,00		-8 618,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	97 531,00		97 531,00
74	Dotations et participations	67 582,00		67 582,00
75 76 77 78 <i>7</i> 9	Autres produits de gestion courante Produits financiers Produits exceptionnels Reprise sur amortissements et provisions	3 600,00 0,00 149 914,94 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	3 600,00 0,00 149 914,94 0,00
	Transferts de charges Recettes de fonctionnement – Total	310 009,94	0,00 0,00	0,00 310 009,94

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 310 009,94

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	28 818,00	0,00	28 818,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26 27	Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières	0,00 0,00	0,00 0.00	0,00 0,00
28	Amortissement des immobilisations	0,00	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	5 028 818,00	0,00	5 028 818,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 028 818,00

Accusé de réception en préfecture 077-217703271-20211004-202-SEPT-117-DE Date de télétransmission : 04/10/2021 Date de réception préfecture : 04/10/2021

+

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 415 241,71	352 943,56	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	138 541,02	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	29 206,00	16 615,60	0,00
60612	Energie - Electricité	231 930,00	102 836,15	0,00
60621	Combustibles	94 490,00	25 000,00	0,00
		· ·		
60622	Carburants	25 770,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	126 231,34	352,30	0,00
60624	Produits de traitement	6 959,30	6 094,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	6 452,02	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	35 562,60	1 200,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	129 662,78	39 228,86	0,00
60633	Fournitures de voirie	24 941,62	6 265,00	0,00
60636	Vêtements de travail	21 338,90	-1 000,00	0,00
6064	Fournitures administratives	9 201,49	847,58	0,00
6065	Livres, disques, (médiathèque)	24 052,00	-4 227,38	0,00
6068	Autres matières et fournitures	25 381,46	236,60	0,00
611	Contrats de prestations de services	319 858,40	68 536.00	0,00
	•			
6132	Locations immobilières	23 278,90	0,00	0,00
3135	Locations mobilières	101 669,76	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	6 442,50	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	126 400,55	25 000,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 147,50	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	166 491,20	61 000,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	103 080,00	-3 703,04	0,00
61551	Entretien matériel roulant	12 885,00	43 472,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	63 006,21	3 468,00	0,00
		· ·		
3156	Maintenance	172 375,35	-103 850,00	0,00
8161	Multirisques	44 693,77	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 718,00	204,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	7 876,32	3 207,10	0,00
3184	Versements à des organismes de formation	54 057,08	3 500,00	0,00
3185	Frais de colloques et de séminaires	399,44	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	3 933,73	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 304,87	0,00	0,00
6226	Honoraires	14 603,00	11 832,00	0,00
5227	Frais d'actes et de contentieux	30 924,00	0,00	0,00
		' I	· ·	
6228	Divers	1 288,50	127,00	0,00
5231	Annonces et insertions	10 335,56	3 500,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	16 686,02	8 020,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	3 564,85	0,00	0,00
5237	Publications	6 270,70	4 500,00	0,00
5238	Divers	1 529,02	0,00	0,00
6241	Transports de biens	25,77	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	12 106,51	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	4 862,12	0,00	0,00
	Missions	1 864,10	0,00	0,00
S256		' I	· ·	
3257	Réceptions	27 415,15	100,00	0,00
261	Frais d'affranchissement	29 034,20	0,00	0,00
262	Frais de télécommunications	60 272,53	0,00	0,00
527	Services bancaires et assimilés	1 803,90	0,00	0,00
5281	Concours divers (cotisations)	6 390,97	1 303,00	0,00
283	Frais de nettoyage des locaux	9 449,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	223,34	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	1 000,00	0,00
3512	Taxes foncières	33 586,90	11 613,00	0,00
33513	Autres impôts locaux	0,00	11 829,00	0,00
355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 288,50	0,00	0,00
37	Autres impôts, taxes (autres organismes)	377,96	4 836,79	0,00
112	Charges de personnel, frais assimilés	7 999 773,00	0,00	0,00
218	Autre personnel extérieur	2 157,34	0,00	0,00
331	Versement mobilité	60 991,11	0,00	0,00
3332	Cotisations versées au F.N.A.L.	21 934,42	0,00	0,00
336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	64 769,86	0,00	0,00
338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	22 200,34	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	3 717 231,83	0,00	0,00
4112	NBI, SFT, indemnité résidence	104 616,14	Accusé de réception en préfe 077-217703271-2021 004-20	ecture 02-SEPT-117-DE 0,00
64118	Autres indemnités titulaires	897 823,47	Date de télétransmission 04	/10/2021 0.00
			Date de réception préfécture	: 04/10/2021 0,00
34131	Rémunérations non tit.	763 584,67	0,00	() () ()

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	Dámunárationa dos apprentis	2 020 00	0.00	0.00
6417 6451	Rémunérations des apprentis Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 829,00 808 269,36	0,00 0,00	0,00 0,00
6453	Cotisations at O.R.S.S.A.F. Cotisations aux caisses de retraites	1 180 491,97	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	39 919,43	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	205 454,70	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	13 753,87	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	7 507,20	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	24 280,64	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 235,93	0,00	0,00
6488	Autres charges	18 764,29	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	178 145,00	-28 692,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	14 145,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	139 000,00	-28 692,00	0,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	25 000,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 919 651,16	-114 241,62	0,00
6531	Indemnités	117 690,40	0,00	0,00
6532	Frais de mission	1 232,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	5 589,50	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 514,22	0,00	0,00
6535	Formation	2 500,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	59,04	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	7 000,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	121 890,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	270 272,00	0,00	0,00
6557	Contribut° politique de l'habitat	2 650,00	0,00	0,00
657348	Subv. fonct. Autres communes	2 500,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	356 288,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	276 900,00	0,00	0,00
657364	Subv. fonct. Établ. Industriel, commerc	308 140,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	439 426,00	-114 241,62	0,00
65888	Autres	1 000,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
	AL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)	12 512 810,87	210 009,94	0,00
1017	= (011 + 012 + 014 + 65 + 656)	12 312 010,01	210 003,34	0,00
66	Charges financières (b)	302 868,60	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	300 638,34	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-769,74	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	3 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	74 280,00	100 000,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	50 000,00	100 000,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	7 000,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	17 280,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	12 889 959,47	310 009,94	0,00
	= a + b + c + d + e	·	·	-
023	Virement à la section d'investissement	680 000,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	371 119,40	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	371 119,40	0,00	0,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 051 119,40	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	1 051 119,40	0,00	0,00
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE = Total des opérations réelles et d'ordre)	13 941 078,87	310 009,94	0,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	310 009,94

Détail du calcul des ICNE au compte (601/1/23/3) 20211004-202-SEPT-117-DE

Montant des ICNE de l'exercice

Montant des ICNE de l'exercice N-1

Montant des ICNE de l'exercice N-1

= Différence ICNE N – ICNE N-1 -769,74

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice
- N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	398 209,12	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	396 334,12	0,00	0,00
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	1 875,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 523 951,75	-8 618,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	7 500,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	18,75	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	6 000,00	0,00	0,00 0,00
7062 70632	Redevances services à caractère culturel Redevances services à caractère loisir	3 750,00 0,00	-3 318,00 1 500,00	0,00
7066	Redevances services à caractère loisil	305 405,00	-4 500,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	241 750,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	763 353,00	0,00	0,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	3 000,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	170 875,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	22 300,00	-2 300,00	0,00
73	Impôts et taxes	9 088 923,00	97 531,00	0,00
73111	Impôts directs locaux	4 884 121,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	5 000,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	1 880 453,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	1 064 901,00	0,00	0,00
73222	Fonds solidar. com. région Ile-de-France	720 000,00	91 315,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	125 048,00	9 816,00	0,00
7336	Droits de place	3 600,00	-3 600,00	0,00
7351 7353	Taxe consommation finale d'électricité Redevance des mines	151 000,00	0,00	0,00
7362	Taxes de séjour	3 800,00 3 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	28 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	220 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 700 237,00	67 582,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	490 104,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	455 719,00	50 682,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	327 776,00	12 984,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	38 347,00	7 669,00	0,00
744	FCTVA	33 000,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	21 000,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	1 532,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	33 000,00	2 130,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	576 147,00	-5 883,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	421,00	0,00	0,00
748313	Dotat° de compensation de la TP	548 351,00	0,00	0,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	14 656,00	0,00	0,00
74834 74835	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	13 113,00 147 071,00	0,00 0,00	0,00 0,00
7 4000 75	Autres produits de gestion courante	156 125,00	3 600,00	0,00
752	Revenus des immeubles	155 375,00	0,00	0,00
752 757	Redevances versées par fermiers, conces.	750,00	3 600,00	0,00
- 0				
	TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES $(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013$	13 867 445,87	160 095,00	0,00
70		2.00	2.00	
76 	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	49 800,00	149 914,94	0,00
7713	Libéralités reçues	300,00	12 414,94	0,00
7718 773	Autres produits except. opérat° gestion	10 000,00	150 000,00	0,00
773 775	Mandats annulés (exercices antérieurs) Produits des cessions d'immobilisations	10 000,00 12 500,00	0,00 -12 500,00	0,00 0,00
775 7788	Produits des cessions d'immobilisations Produits exceptionnels divers	12 500,00	-12 500,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d	13 917 245,87	310 009,94	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	23 833,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	23 833,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	23 833,00	0,00	0,00
T	OTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	13 941 078,87	Accusé de réception en préfe 077-217703271-20211004-20 Date de télétransmission : 04	ecture 0,00 02-SEPT-117-DE

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
-		RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
				+
		R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		310 009,94	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20		324 108,65	-1 000,00	
202	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204) Frais réalisat° documents urbanisme	3 000,00	0,00	0,00 0,00
2031	Frais d'études	234 602,45	-1 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	86 506,20	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 680 978,51	5 029 818,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	5 000 000,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	7 250,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	137 950,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	150 959,12	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	375 730,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	126 403,60	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	16 024,20	360 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	820 340,39	-360 000,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	218 350,79	23 298,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	345 405,33	900.00	0,00
21757	Matériel, outillage voirie (mise à dispo	16 875,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	111 250,00	-6 396,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	181 324,48	0,00	0,00
2184	Mobilier	18 766,25	2 100,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	154 349,35	9 916,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	355 407,09	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	629,14	0,00	0,00
2313	Constructions	68 958,83	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	171 218,39	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	114 600,73	0,00	0,00
2010	Total des dépenses d'équipement	3 360 494,25	5 028 818,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	693 147,50	0,00	0,00
1641	Emprunts et dettes destinices Emprunts en euros	680 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00	0,00	0,00
16871	Dette - Etat et établissements nationaux	11 647,50	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
020	Total des dépenses financières	693 147,50	0.00	0,00
Tota	I des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	4 053 641,75	5 028 818,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	+		·
040	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	23 833,00 23 833,00	0,00 0,00	0,00 0,00
		+		
13918	Autres subventions d'équipement	8 202,25	0,00	0,00
13938	Sub. transf cpte résult. Autres fonds Charges transférées (9)	15 630,75	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	23 833,00	0,00	0,00
	S DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	4 077 474,75	5 028 818,00	0,00
	(= Total des dépenses réelles et d'ordre)			

	_
RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 028 818,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ Cf. Modalités de vote, I-B.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



Libellé (1)	Budget de	Propositions	Vote (4)
			0,00
			0,00
	· ·		0,00 0,00
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		· ·	0,00
Autres subventions d'équip. non transf.	103 601,80	0,00	0,00
D.E.T.R. non transférable	190 322,83	0,00	0,00
Amendes de police non transférable	0,00	19 909,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 729 835,24	5 000 000,00	0,00
Emprunts en euros	1 729 835,24	5 000 000,00	0,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	2 572 188,87	5 028 818,00	0,00
Dotations, fonds divers et réserves	440 541,48	0,00	0,00
FCTVA	403 545,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement	36 996,48	0,00	0,00
Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
Dépôts et cautionnements reçus	1 125,00	0,00	0,00
Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Produits des cessions d'immobilisations	12 500,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	454 166,48	0,00	0,00
al des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES	3 026 355,35	5 028 818,00	0,00
Virement de la sect° de fonctionnement	680 000,00	0,00	0,00
Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	371 119,40	0,00	0,00
Frais d'études	2 610,00	0,00	0,00
Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	76 454,63	0,00	0,00
Concessions et droits similaires	14 864,08	0,00	0,00
Plantations d'arbres et d'arbustes	609,57	0,00	0,00
Immeubles de rapport	12 249,75	0,00	0,00
Installations de voirie	144 132,19	0,00	0,00
Réseaux câblés	2 031,25	0,00	0,00
Réseaux d'électrification	6 325,83	0,00	0,00
Autres réseaux	1 759,80	0,00	0,00
Autres matériels, outillages incendie	41,96	0,00	0,00
Matériel roulant	8 199,00	0,00	0,00
Autre matériel et outillage de voirie	1 759,80	0,00	0,00
		•	0,00
	27 496,55	0.00	0,00
Matériel de bureau et informatique	19 373,37	0,00	0,00
Mobilier	7 482,72	0,00	0,00
Autres immo. corporelles	40 446,32	0,00	0,00
PES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 051 119,40	0,00	0,00
	0,00	0,00	0,00
Operations patrimoniales (9)			
Opérations patrimoniales (9) TOTAL RECETTES D'ORDRE			0.00
TOTAL RECETTES D'ORDRE S RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	1 051 119,40 4 077 474,75	0,00 5 028 818,00	<i>0,00</i> 0,00
	Stocks Subventions d'investissement (hors 138) Subv. transf. Régions Subv. non transf. Etat, établ. nationaux Subv. non transf. Départements Autres subventions d'équip. non transf. D.E.T.R. non transférable Amendes de police non transférable Emprunts et dettes assimilées (hors 165) Emprunts en euros Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immobilisations reçues en affectation Immobilisations recues en affectation Immobilisations en cours Total des recettes d'équipement Dotations, fonds divers et réserves FCTVA Taxe d'aménagement Autres subvent° invest. non transf. Dépôts et cautionnements reçus Compte de liaison: affectat° (BA,régie) Participat° et créances rattachées Autres immobilisations financières Produits des cessions d'immobilisations Total des recettes financières al des recettes d'opérations pour compte de tiers TOTAL RECETTES REELLES Virement de la sect° de fonctionnement Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8) Frais d'études Subv.Cne GFP: Bâtiments, installations Concessions et droits similaires Plantations d'arbres et d'arbustes Immeubles de rapport Installations de voirie Réseaux câblés Réseaux câblés Réseaux d'electrification Autres réseaux Autres matériels, outillage incendie Matériel roulant Autre matériel de toutillage de voirie Autres installat°, matériel et outillage Matériel de transport Matériel de transport Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Mobiller Autres immo. corporelles ES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	Piexercice (2)	Pexercice (2) nouvelles (3)

	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
		+
R 001 SOLDE D	EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	077-217703271-20211004-20 Date de télétransmission : 04/	2-SEPT-117- <u>D</u> E 10/2021
TOTA	L DES RECETTES D'INVESTIS SEMENT CUMULEES	5 028 818,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote, I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R1 040 = DF 042.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A 1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
					INVESTISSEMEN	T						
					DEPENSES							
Dépenses réelles - Equipements municipaux (2) - Equip. non municipaux (c/204) (3)	0	1 468 685 775 537 0	53 983 53 983 0	290 189 290 189 0	26 200 26 200 0	139 929 139 929 0	48 440 48 440 0	0 0 0	38 500 38 500 0	7 016 534 7 016 534 0	0 0 0	9 082 460 8 389 312 0
- Opérations financières Dépenses d'ordre	0											0 23 833
Total dépenses de l'exercice	0	1 492 518	53 983	290 189	26 200	139 929	48 440	0	38 500	7 016 534	0	9 106 293
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses d'investissement	0	1 492 518	53 983	290 189	26 200	139 929	48 440	0	38 500	7 016 534	0	9 106 293
					RECETTES						-	
Total recettes de l'exercice	65 925	8 338 626	8 909	592 923	0	0	0	0	0	99 909	0	9 106 293
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	65 925	8 338 626	8 909	592 923	0	0	0	0	0	99 909	0	9 106 293

EOI	UCT.	NEN	IENT

	<u>DEPENSES</u>												
Total dépenses de l'exercice	0	5 774 398	353 690	1 587 526	600 379	1 351 910	1 868 546	97 352	0	2 617 287	0	14 251 089	
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0	5 774 398	353 690	1 587 526	600 379	1 351 910	1 868 546	97 352	0	2 617 287	0	14 251 089	
					RECETTES								
Total recettes de l'exercice	150 000	12 877 818	0	242 520	432	221 344	732 975	0	0	26 000	0	14 251 089	
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total cumulé recettes de fonctionnement	150 000	12 877 818	0	242 520	432	221 344	732 975	0	0	26 000	0	14 251 089	

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissement publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

⁽²⁾ Ou biens de la structure intercommunale.

⁽³⁾ Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE	A 1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
						INVESTISSEME	NT						
						DEPENSES							
Total dépe	enses investissement	0	1 492 518	53 983	290 189	26 200	139 929	48 440	0	38 500	7 016 534	0	9 106 293
Dépenses	réelles	0	1 468 685	53 983	290 189	26 200	139 929	48 440	0	38 500	7 016 534	0	9 082 460
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	0	693 148	0	0	0	0	0	0	0	0	0	693 148
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	176 946	0	0	0	90 000	0	0	0	56 162	0	323 109
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	598 591	53 983	221 230	26 200	49 929	48 440	0	38 500	6 673 924	0	7 710 797
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	68 959	0	0	0	0	0	286 448	0	355 407
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations	s d'équipement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations	s pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses	d'ordre	0	23 833	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 833
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	23 833	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 833
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	RECETTES													
Total rece	ettes investissement	65 925	8 338 626	8 909	592 923	0	0	0	0	0	99 909	0	9 106 293	
Recettes r	éelles	65 925	7 287 507	8 909	592 923	0	0	0	0	0	99 909	0	8 055 173	
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
024	Produits des cessions	0	12 500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 500	
	d'immobilisations													
10	Dotations, fonds divers et réserves	96	440 445	0	0	0	0	0	0	0	0	0	440 541	
13	Subventions d'investissement	65 829	103 602	8 909	592 923	0	0	0	0	0	Accusé de receptio	n en préfecture 0	871 172	

077-217703271-20211004-202-SEP1-117-DE Date de télétransmission : 04/10/2021 Date de réception préfecture : 04/10/2021

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
16	Emprunts et dettes assimilées	0	6 730 960	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 730 960
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations	pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d	'ordre	0	1 051 119	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 051 119
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0	680 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	680 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0	371 119	0	0	0	0	0	0	0	0	0	371 119
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

|--|

						DEPENSES							
Total dép	enses de fonctionnement	0	5 774 398	353 690	1 587 526	600 379	1 351 910	1 868 546	97 352	0	2 617 287	0	14 251 089
Dépenses	s réelles	0	4 723 279	353 690	1 587 526	600 379	1 351 910	1 868 546	97 352	0	2 617 287	0	13 199 969
011	Charges à caractère général	0	880 066	28 515	117 448	26 626	101 305	128 274	0	0	1 485 952	0	2 768 185
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	2 327 030	325 175	1 111 289	402 684	1 141 534	1 463 372	97 352	0	1 131 335	0	7 999 773
014	Atténuations de produits	0	149 453	0	0	0	0	0	0	0	0	0	149 453
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	889 582	0	358 788	171 069	109 071	276 900	0	0	0	0	1 805 410
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	0	302 869	0	0	0	0	0	0	0	0	0	302 869
67	Charges exceptionnelles	0	174 280	0	0	0	0	0	0	0	0	0	174 280
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses	s d'ordre	0	1 051 119	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 051 119
023	Virement à la section d'investissement	0	680 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	680 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	371 119	0	0	0	0	0	0	0	Acqueó do récontic	on prófecture	371 119
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	Tiboube de Tobeptio	211004-202-SER/T	117-DE 0

Date de réception préfecture : 04/10/2021

		01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
		Opérations	Services	Sécurité et	Enseignement -	Culture	Sport et	Interventions	Famille	Logement	Aménagt et	Action	TOTAL
Art. (1)	Libellé	non	généraux	salubrité	Formation		jeunesse	sociales et			services urbains,	économique	
		ventilables	administrat°	publiques				santé			environnemt		
			publiques										

						RECETTES							
Total rec	ettes de fonctionnement	150 000	12 877 818	0	242 520	432	221 344	732 975	0	0	26 000	0	14 251 089
Recettes réelles		150 000	12 853 985	0	242 520	432	221 344	732 975	0	0	26 000	0	14 227 256
013	Atténuations de charges	0	398 209	0	0	0	0	0	0	0	0	0	398 209
70	Produits des services, du domaine,	0	912 007	0	229 520	432	31 000	336 375	0	0	6 000	0	1 515 334
	vente												
73	Impôts et taxes	0	9 186 454	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 186 454
74	Dotations et participations	0	2 167 875	0	13 000	0	190 344	396 600	0	0	0	0	2 767 819
75	Autres produits de gestion courante	0	159 725	0	0	0	0	0	0	0	0	0	159 725
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	150 000	29 715	0	0	0	0	0	0	0	20 000	0	199 715
78	Reprise sur amortissements et	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	provisions												
Recettes	d'ordre	0	23 833	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 833
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	23 833	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 833
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 715 480,50	0,00	II 0,00	
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		691 647,50	0,00	0,00	
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	680 000,00	0,00	0,00	
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00	
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00	
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00	
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00	
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00	
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00	
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00	
1687	Autres dettes	11 647,50	0,00	0,00	
Dépens (B)	ses et transferts à déduire des ressources propres	23 833,00	0,00	0,00	
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves				
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves				
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	23 833,00	0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	715 480,50	0,00	0,00	715 480,50

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 1 504 064,40	0,00	VI 0,00
Ressource	es propres externes de l'année (a)	440 445,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	403 545,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	36 900,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
Ressource	es propres internes de l'année (b) (3)	1 063 619,40	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	2 610,00	0,00	0,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	76 <i>454,</i> 63	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	14 864,08	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	609,57	0,00	0,00
28132	Immeubles de rapport	12 249,75	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	144 132,19	0,00	0,00
281533	Réseaux câblés	2 031,25	0,00	0,00
281534	Réseaux d'électrification	6 325,83	0,00	0,00
281538	Autres réseaux	1 759,80	0,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	41,96	0,00	0,00
281571	Matériel roulant	8 199,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	1 759,80	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	5 282,58	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	27 496,55	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 373,37	0,00	0,00
28184	Mobilier	7 482,72	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	40 446,32	0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	12 500,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	680 000,00	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	1 504 064,40	0,00	0,00	Accusé de réce QiQQ e 077-217703271-20211 Date de télétransmissis Date de réception préfé	n : 04/10/2021

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	715 480,50
Ressources propres disponibles	VIII	1 504 064,40
Solde	IX = VIII - IV (5)	788 583,90

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ТЕРВ	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:
Pour: 0
Contre: 0
Abstentions: 0

Date de convocation :

Présenté par (1), A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .



Commission de finances du 21 septembre 2021 Et CONSEIL MUNICIPAL DU 30 septembre 2021 NOTE DE SYNTHESE

FINANCES

Point n° 1: Emprunt Caisse d'Epargne –Modification de la délibération 2021

MODIFICATION DE LA DELIBERATION 105 PORTANT CONTRACTION DES

FINANCEMENTS A HAUTEUR DE 10 000 000€ AUPRES D'ORGANISMES BANCAIRES –

BUDGET PRINCIPAL

Dans le cadre de la souscription d'emprunts à hauteur de 10 000 000€ destinés à financer le programme d'investissement 2021-2026:

Phase 1 2021 soit 5 000 000.00€

Phase 2 Programme Pluriannuel d'Investissement 2021-2026 pour 5 000 000.00€

Voici leurs meilleures offres sur 20 et 25 ans :

Classement selon le coût total du crédit PHASE 1 2021

Classement	Durée	Organisme	Taux	Gel des taux	Calcul intérêts	Amortissement	Frais de dossiers
1 sur 20 ans	20 ans	Caisse d'Epargne	Fixe 0,87%	90 jours	30/360	Constant	2 500
2 sur 20 ans	20 ans	Crédite Agricole	Fixe 0,76% flore Euribor 3 MOIS 0% + 0.25%	90 jours	EXACTE /360	Progressif	5 000
1 sur 25 ans	25 ans	Caisse d'Epargne	Fixe 0.99%	90 jours	30/360	Constant	2 500
2 sur 25 ans	25 ans	Crédit Agricole	Fixe 0,87% flore Euribor 3 MOIS 0% + 0.51%	90 jours	EXACTE /360	Progressif	5 000

Il a été décidé de soumettre au vote du Conseil Municipal l'offre la plus intéressante financièrement, à savoir l'offre de la Caisse d'Epargne sur 25 ans.

Capital emprunté : 5 000 000€

Durée totale : 25 ans Taux fixe : 0.99%

Amortissement : Constant
Base de calcul : 30/360
Périodicité : Trimestrielle
Frais de dossier : 2 500€

Versement des fonds: Versement en une, deux ou trois fois, dans un délai maximum de 90 jours

à compter de la date de signature du contrat par la Caisse d'Epargne Ile de France.

Remboursement anticipé du capital moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

Classement selon le coût total du crédit PHASE 2 PPI 2021-2026

Classement	Durée	Organisme	Taux	Gel des	Calcul intérêts	Amortissement	Frais de dossiers
				taux			dossiers
			Fixe 1.07% +	18			
	20 ans		0.30% DE NON	mois	30/360		
1 sur 20 ans		Caisse d'Epargne	UTILISATION			Constant	2 500
			Fixe 1.06% flore	90	EXACTE		
	20 ans		Euribor 3 MOIS	jours	/360		
2 sur 20 ans		Crédite Agricole	0% + 0.25%			Progressif	5 000
			Fixe 1.20%+	18	30/360		
	25 ans		0.30% DE NON	mois			
1 sur 25 ans		Caisse d'Epargne	UTILISATION			Constant	2 500
			Fixe 1.14% flore	90	EXACTE		
	25 ans		Euribor 3 MOIS	jours	/360		
2 sur 25 ans		Crédit Agricole	0% + 0.51%			Progressif	5 000

Il a été décidé de soumettre au vote du Conseil Municipal l'offre la plus intéressante financièrement, à savoir l'offre de la Caisse d'Epargne sur 25 ans.

Capital emprunté : 5 000 000€ Frais de dossier : 2 500€

Phase de mobilisation:

• Durée: 24 mois

• Taux : Euribor 3 mois (flooré à 0%) + 0.55%

• Base de calcul: Exact/360

• Commission de non utilisation : 0.30% du montant non mobilisé

- Demande de versement des fonds transmise au plus tard à 9h00 le jour de la demande de versement des fonds
- Consolidation possible à tout moment selon les conditions indiquées ci-après pour la phase de consolidation

Phase de consolidation:

Durée totale :25 ansTaux fixe :1.20%Amortissement :ConstantBase de calcul :30/360Périodicité :Trimestrielle

Versement des fonds : Versement pouvant être réparti sur 24 mois à compter de la signature du contrat. Le remboursement anticipé du capital est possible moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle.

En effet, ces modifications interviennent dans un contexte économique particulièrement incertain compte tenue de l'actualité en Afghanistan, les banques jouent la prudence, il est donc préférable de garantir le maintien du taux de négociation durant les 24 mois de mobilisation, en contrepartie de quartir le maintien du verser, dans le cas du remboursement du prêt par anticipation.

Date de télétransmission: 04/10/2021
Date de réception préfecture: 04/10/2021

La collectivité s'engage :

- A inscrire pendant toute la durée du prêt, les sommes nécessaires au remboursement des échéances en dépenses obligatoires au budget par décision modificative ou sur le budget primitif pour les années à venir en fonction de la date de déblocage des fonds.
- A prendre en charge tous les frais, droits, impôts et taxes auxquels l'emprunt pourrait donner lieu, ainsi que les frais éventuels générés par la phase de mobilisation.

Point n° 2: Renégociation emprunts SFIL –Refinancement de 3 emprunts

REFINANCEMENT DE 3 EMPRUNTS PAR LA CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - BUDGET PRINCIPAL

Refinancement de 3 emprunts en cours avec et par la Caisse Française de Financement Local destinés à alléger la charge de remboursement des annuités sur le budget principal - MIN259631EUR - MPH266304EUR -MIN258381EUR

Voici la proposition détaillée établi par la banque :

Principales caractéristiques du contrat de prêt

: CAISSE FRANÇAISE DE FINANCEMENT LOCAL Prêteur

Emprunteur : VILLE DE NANGIS

Score Gissler : 1A

: 7 584 486,29 EUR Montant du prêt

Durée du prêt : 24 ans et 3mois

Objet du prêt : refinancer à hauteur de 7 584 486,29 EUR, en date du

01/02/2022, les contrats de prêt ci-dessous :

Numéro du contrat de prêt refinancé	Numéro de prêt	Score Gissler	Capital refinancé	Intérêts courus non échus
MIN259631EUR	001	1A	1 871 216,44 EUR	15 243,14 EUR
MPH266304EUR	001	1B	2 108 470,94 EUR	5 410,57 EUR
MIN258381EUR	001	1E	1 904 799,32 EUR	Non applicable
Total		1	5 884 486,70 EUR	20 653,71 EUR

Le montant total de l'indemnité compensatrice dérogatoire intégrée dans le capital du contrat de prêt de refinancement est de 1 700 000,00 EUR.

Le montant total refinancé est de 7 584 486,29 EUR.

Par dérogation aux dispositions du contrat de prêt n°MPH266304EUR001, les intérêts courus non échus dus sont calculés d'un commun accord entre le prêteur et l'emprunteur au taux annuel de 2,98 %.

Le contrat de prêt de refinancement est autonome des contrats de prêt refinancement est autonome de present est autonome de pr régi par ses stipulations.

Tranche obligatoire à taux fixe du 01/02/2022 au 01/05/2046

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant : 7 584 486,29 EUR

Versement des fonds : 7 584 486,29 EUR réputés versés automatiquement Le

01/02/2022

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 0,74 %

Base de calcul des

intérêts : nombre exact de jours écoulés sur la base d'une année de

360 jours

Echéances d'amortissement

et d'intérêts : périodicité trimestrielle

Mode d'amortissement : constant

En fonction de la date d'échéance d'intérêts de la tranche

Remboursement anticipé

autorisé pour le montant total du capital restant dû moyennant le paiement ou la réception d'une indemnité sur cotation de marché

au-delà du 01/11/2045 jusqu'au
01/05/2046

autorisé pour le montant total du capital restant dû sans indemnité

Remboursement anticipé

Etendue des pouvoirs du signataire

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Caisse Française de Financement Local.

Point n° 3: Fusion du budget Caisse des Ecoles avec le service éducation du budget Principal

FUSION DU BUDGET CAISSE DES ECOLES AVEC LE SERVICE EDUCATION SUR LE BUDGET COMMUNAL

Afin de facilité et d'optimiser la gestion du budget concernant les écoles de Nangis actuellement représenté par le budget Caisse des Ecoles, il est décidé d'intégrer ces besoins budgétaire au sein du service éducation du budget communal, dès le 1^{er} janvier 2022.

Le budget éducation disposera d'un code service budgétaire « CDE- CAISSE DES ECOLE », décliné pour chacune des écoles, permettant ainsi une traçabilité analytique nécessaire au bon suivi des opérations budgétaires.

A ce titre, il n'y aura pas de vote de budget en 2022 sur la caisse des écoles, permettant ainsi, conformément à l'article L212-10 du Code de l'éducation, au bout de 3 ans d'inactivité de dissoudre définitivement le budget caisse des écoles, et d'autoriser le comptable public à procéder à toutes els copérations de liquidation extrabudgétaires afférentes.

Toutes les opérations comptables et budgétaires nécessaires à la fusion de ces 2 budgets seront effectuées sur demande et en concertation avec le trésor public permettant également la reprise de l'actif et du passif du budget caisse des écoles sur le budget principal.

Le conseil municipal donne autorisation au comptable public d'effectuer le cas échéant, les opérations extrabudgétaires incluant le prélèvement au 1068 en fonction des besoins.

A terme, toutes les écritures nécessaires à la reprise de résultat, de nature budgétaires ou non budgétaires, seront inscrites dans la comptabilité du budget principal de la commune, de façon concomitante par l'ordonnateur et par le comptable public.

Point n° 4:Fusion du service médiathèque du budget communal avec le budget Activités Culturelles

FUSION DU SERVICE MEDIATHEQUE DU BUDGET COMMUNAL AVEC LE BUDGET ACTIVITES CULTURELLES

Afin d'être en cohérence avec la mise en place de la carte « CULTURE » sur le budget « Activité Culturelles », permettant des tarifs attractifs qui donnent accès à la fois aux services culturels et à la médiathèque, il convient de fusionner la médiathèque sur le budget ACTIVITES CULTURELLES.

A ce titre, la médiathèque bénéficiera du même régime de TVA que le budget Activité Culturelles puisque l'achat de la carte « CULTURE » donne à la fois accès aux spectacles, séances de cinéma et à la médiathèque, ne faisant qu'un seul service culturel.

Par conséquent une DM (décision modificative) est prise à la fois sur le budget Principal et sur le budget Activités Culturelles, afin de basculer les crédits disponibles à ce jour sur la médiathèque, et la régie de recettes du service culturel intègre dorénavant dans la vente de billetterie l'accès à la médiathèque.

Point n° 5: Décision Modificative Seconde 2021 du budget communal

La DM2 du Budget de la COMMUNE se présente comme suit :

Section de fonctionnement : 310 009.94€

• LES RECETTES :

- Le chapitre 70 «ventes, produits fabriqués et prestations» pour − 8 618€ Ajustement des redevances (participations familles) au plus fin après 3 trimestres de réalisation.
- Le chapitre 73 «Impôts et taxes» pour 97 531€ Ajustement de la fiscalité après notification définitive par les services d'Etat :
- + 91 315€ pour le fonds de solidarité de la Région Ile de France FSRIF
- + 9 816€ pour le Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales FPIC
- 3 600€ sur les droits de place réaffectés au compte 757

- Le chapitre 74 «subventions d'exploitation» pour 67 582€ Ajustement des dotations après notification définitive :
- + 50 682€ pour la dotation de solidarité rurale
- + 12 984€ pour la dotation de solidarité urbaine
- + 7 669€ pour la dotation nationale de péréquation
- + 2 130€ de dotation départementale sur l'espace jeunesse
- 5 883€ de prestation CAF pour l'espace jeunesse, subvention surestimée au BP
- Le chapitre 75 «autres produits de gestion courante» pour 3 600€ Redevance versée dans le cadre de la délégation des droits de place initialement inscrite au chapitre 73.
- Le chapitre 77 «produits exceptionnels» pour 149 914.94€
- +12 414.94€ au compte 7713 pour libéralités reçues suite à condamnation
- +150 000€ au compte 7718 pour annulation de rattachements sur N-1
- -12 500€ au compte 775 produits de cession d'immobilisation car non réalisé.

LES DEPENSES:

- Le chapitre 011 «charges à caractère général» 352 943.56€ Ajustement des crédits pour l'ensemble des services communaux :
- +180 213.02€en de besoins de fournitures, de consommables, sur les maintenances, réparations et contrats d'entretiens
- +144 451.75€ nécessaires à la couverture des fluides jusqu'au 31 décembre 2021 (eau électricité – gaz)
- + 28 278.79€ au titre de taxes et impôts divers (taxes foncières impôts locaux et SACEM)
- Le chapitre 014 «atténuations de produits» pour 28 692.00€ Baisse du prélèvement FPIC
- Le chapitre 65 «autres charges de gestion courante» pour -114 241.62€ Une partie des subventions aux associations a été prévue en doublon sur les services jeunesse et vie associative.
 - Le chapitre 67 «charges financières» pour 100 000€ Annulation de rattachements de recettes N-1

Section d'investissement 5 028 818€

LES RECETTES:

- Le chapitre 13 «autres subventions d'investissement» pour 28 818€
- + 8 909€ au titre de subvention pour l'achat du véhicule de la Police Municipale
- + 19 909€ au titre de reversement sur les amendes de police 2020
- Le chapitre 16 «emprunts et dettes assimilées» compte 1641 à hauteur de la chapitre 16 «emprunts et dettes assimilées» compte 1641 à hauteur de la chapitre de la chapitr Emprunt de lancement du programme d'investissement 2021-2026

• LES DEPENSES :

- Le chapitre 20 « immobilisations incorporelles» pour 1000 \in Ajustement au plus fin du compte 2031
- Le chapitre 21 « immobilisations corporelles» pour 5 029 818€ Programme d'investissement 2021-2026

Point n° 6: Décision Modificative Première 2021 du Budget Centre Aquatique

La DM1 du Budget CENTRE AQUATIQUE – AQUALUDE se présente comme suit :

- Section de fonctionnement 0€
 - LES RECETTES :
- Aucun mouvement en recettes de fonctionnement
 - LES DEPENSES :
- Le chapitre 011 «charges à caractère général» 29 000€ Ajustement des charges de fonctionnement
- Le chapitre 023 «virement à la section d'investissement» + 29 000€ Mise en conformité du matériel et des installations
- Section d'investissement 29 000€
 - LES RECETTES :
 - Le chapitre 021 «virement de la section de fonctionnement» pour 29 000€
 - LES DEPENSES
- Le chapitre 21 « immobilisations corporelles» pour 29 000€
 - + 20 000€ au compte 2188 pour l'acquisition de matériel nécessaire à la mise en sécurité des personnels et des usagers
 - + 9 000€ pour l'achat de chaise de surveillance de bassin conforme

Point n° 7 : Décision modificative Seconde 2021 du Budget Activités Culturelles

La DM2 2021 du Budget ACTIVITES CULTURELLES se présente comme suit :

Section de fonctionnement 47 465.20€

• LES RECETTES:

- Le chapitre 70 « produits services, domaines et ventes diverses » + 5 618€ Ce réajustement correspond en partie à l'intégration des produits de la médiathèque
- Le chapitre 74 « Dotations et participations» + 41 600€

 Dotation d'Etat accordée au titre du fonctionnement cinématographique de la structure
- Le chapitre 75 « Dotations et participations» + 247.20€ Remboursement exonération charges cinématographiques
 - LES DEPENSES :
- Le chapitre 011 «charges à caractère général» pour 47 065.20€ Ce poste comprend les dépenses de fonctionnement liées à la médiathèque pour 9 275€ + 37 790.20€ d'ajustement budgétaire sur les charges de fluides (eau-gaz et électricité)
- Le chapitre 67 «charges exceptionnelles» pour 400€ Remboursement sur spectacles annulés en N-1
 - Section d'investissement 35 000€
 - LES RECETTES :
- Le chapitre 13 «subvention d'investissement» pour 35 000€

Subvention pour la mise en conformité aux normes COVID-19 du système de traitement d'air de la salle de cinéma de la Bergerie.

- LES DEPENSES :
- Le chapitre 20 «immobilisations incorporelles» pour 9 000€ Etudes et diagnostics sur le bâtiment
- Le chapitre 21 « immobilisations corporelles» pour 26 000€ Complément pour les travaux de mise en conformité du système de traitement d'air de la salle de cinéma et remplacement du logiciel des caisse enregistreuses du cinéma et de la médiathèque permettant de mettre en place une régie de recette unique sur le service culturel.

COMMUNE DE NANGIS - Décision modificative n°2 - 2021 - Budget de la commune

	IV - ANNEXES IV								
ARRETE ET SIGNATURES									
Nombre de membres en exercice : 99 Nombre de membres présents : 27 Nombre de suffrages exprimés : 27			VOTES: Pour: 2-1 Contre: 6						
Date de co	nvocation :	24/09/2021	Abstentions: C)					
Présenté par Nangis, le	olivem LE BOUTER 00108121	Délibéré par le Conseil Municipal réun A Nangis, le 2009/91 Les membres de l'assemblée délibérar		inaire					
	LE BOUTER Nolwenn			JACKY Valérie	6)			
	LANSELLE Alban	Alle		POIRIER Sylvie	4	3			
	OUSSET Catherine	ASS		RAPPAILLES Angélique	- HAR				
	DUCQ Philippe			BRUNOT Frédéric	A	1)			
	SCHUT Stéphanie			CIGE Nimca	AL	ex			
	HAMELIN Serge	Silano		CONTENT Cédric	Jan La	5			
	LION Edith	Jones		MARTINET Suzanna	51	1000			
	FAROY Dany	AM		GÜNER Mahmut	S	7			
	REGNAULT GALLOIS Chantal	ozall;		GALLOCHER Sylvie	Q	allodus			
	DE MAIGRET Armand	16-2		BILLOUT Michel					
	NOUGA NOUGA Jules	A Part		KHERBACH Mohammed	7/4	ales			
	HOULIER Fabrice	Acore		TCHIKAYA Guy-Bertrand	2				
	PIEUSSERGUES Nathalie			COSSERON Nathalie	O	1.			
	TENTE MARQUES Luis José	My		LAGOUTTE Clotilde	0	-			
				DUROX Aymeric	105	,			

Certifié exécutoire par Madame Le Maire Nolwenn LE BOUTER, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le 04/10/2021

et de la publication le 04/10/2021

A NANGIS, le 04/10/21

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20211004-202-SEPT-117-DE
Date de télétransmission : 04/10/2021
Date de réception préfecture : 04/10/2021